

COMPTE RENDU de la commission Voile à l'école du 7 octobre 2009

Présents : Sébastien Allard (Plérin), Pierre Le Boucher (président du CDV22), Christophe Ooghe (Trébeurden), David Brial (Evrans), Hervé Nivet (port blanc), Eric Le Moal (EV Fréhel), Yvon Furet (CDV22), Anne-Marie Le Buhan (CDV22), Emmanuel Garry (CMV St Brieuc), Gildas Le Stum (CN Rance Frémur), Arnaud Nicolas (CN Perros-Guirec)
David Révolte CPD, Dany Courcelles CPC.

Excusé :

Opération ETVD - 9eme édition du 17 au 30 juin 2010

Le Conseil Général 22 continue sa participation pour 2010 ; le crédit Agricole (M. Jean Pierre Ribolet) n'a pas fait encore son arbitrage quand à la hauteur financière de sa participation.

En conséquence, Il est décidé de limiter le nombre de classes aux 100 premières inscrites (mail envoyé aux écoles par les CPC → retour pour le 15 novembre). Date identique pour la candidature des clubs. La journée « adulte » pourrait disparaître si les crédits sont réduits.

Cette année Nautisme en Bretagne désire communiquer autour des différentes opérations se déroulant dans chaque département en les fédérant peut-être sous un même nom ce qui permettrait de faire une communication extérieure + étendue (affiche, diplôme, média...).

La présence sur les diplômes et affiches des partenaires USEP & UGSEL devra être, cette année, décidé très tôt → prendre contact.

Pour la journée de « coordination/ calage » des rencontres Christophe ooghe se pose la question de travail en petit groupe « territorial » (club /CPC...), cela est intéressant mais l'intérêt de la journée plénière réside dans le lissage des problèmes d'encadrement et de matériel entre toutes les structures → 1 seul représentant « territorial » pourrait être présent. Problème pour l'encadrement sur l'eau à Evrans évoqué par David.

17 mars : réunion de coordination

Accompagnement éducatif local & Pratique de la voile au Lycée

Mis en place à Plérin début 2008 : les règles sont strictes : 18 séances pour 12 personnes horaires 16H30 -18H30 à l'automne ou au printemps aide maxi du CNDS de 1300€ dont 950€ de rémunération de l'intervenant extérieur. Pour envisager cette activité il faut donc être à proximité du collège, que les bateaux soient prêts à naviguer.

Malgré le cadre rigide, des aménagements sont à priori possibles : les 18 séances peuvent se faire en 2 sessions (Plérin) les horaires peuvent être plus « massés » dans la semaine (ou mercredi Ap.M.).

Rappel : Voile au lycée en UNSS ou UGSEL : 3 clubs organisent cette année cette activité : Saint Cast, St Quay Portrieux, et Port blanc (l'aide du C.G. 22 est de 9€ /élève /séance.

Un recensement des clubs 22 organisant : l'Accompagnement éducatif Local, et l'UNSS ou UGSEL sera fait.

Activités Complémentaires du projet pédagogique voile

Les séances de substitutions peuvent faire partie du projet pédagogique en voile différents thèmes peuvent être abordés (autonomie/ responsabilité/ sécurité) un travail est en cours par un CPC (Frank Couturier) il sera intéressant de recenser d'autres séances de substitution dans les clubs afin d'élaborer des outils pédagogiques pertinents.
(Voir aussi à Dournenez).

Colloque Régional voile à l'école en 2011.

L'éducation Nationale a mis en place en 2009, des formations Pédagogiques en direction des maîtres. Ces 10/11 animations pédagogiques ont permis de travailler sur différents sujets : élaboration d'un cycle entier en voile, Réglementation, point et échanges sur les projets afin d'identifier les freins. (Qui en ont fait ? qui en font ? qui en a fait et arrêté ? qui ne connaissent pas ?).

Pour 2010 il n'y aura que 5/6 animations pédagogiques EPS sur l'année car il y a d'autres demandes hors EPS.

Prochaine commission voile à l'école : Mardi 17 novembre 9H30 – 12H :

- Point sur ETVD.
- Début du travail sur des fiches pédagogiques avec les clubs intéressés sur les activités complémentaires (substitution).
- Questions diverses.